



APPEL A MANIFESTER

Samedi 13 mars 2010 à 15h
Place de la République à Paris

**Pour l'arrêt des expulsions
et la création de logements sociaux,
contre le logement cher.**

Avec la fin de la trêve hivernale des expulsions, de nombreuses familles risquent à nouveau de se replier sur des formes indignes d'habitat, voire d'être jetées à la rue dès le 15 mars.

Alors que 10 millions de personnes sont aujourd'hui touchées par la crise du logement, et que parmi elles 3,5 millions sont très mal logées,

Alors que les dépenses consacrées au logement atteignent un record historique (en moyenne 25% du budget des ménages) et que les plus modestes y consacrent 40% voire 50% de leurs ressources,

Alors que les derniers chiffres disponibles sont édifiants (1,8 million de locataires en difficulté de paiement en 2006, dont 500 000 en situation d'impayés) et que tout porte à croire que la situation des ménages va encore s'aggraver dans les mois à venir sous l'effet de la crise économique (avec un million de chômeurs qui devraient arriver en fin de droits courant 2010),...

... ce sont de véritables drames humains et sociaux qui se profilent avec la reprise des expulsions locatives ! Rappelons qu'en 2008, plus de 105 000 jugements d'expulsion ont été prononcés, et plus de 11 000 ménages ont été expulsés de leur domicile avec le concours de la force publique.

Pour le Collectif des associations unies, les expulsions locatives renvoient à trois types d'échec. L'expulsion signe tout d'abord la **faillite des politiques de prévention** alors même que tous les professionnels s'accordent à dire que, lorsque tout est mis en œuvre pour accompagner les ménages en difficulté, l'expulsion peut être évitée ! Elles ont également d'importantes conséquences sur le secteur de **l'hébergement**, puisque nombreuses sont les familles confrontées à une expulsion qui, faute de trouver des solutions adaptées de logement, se tournent vers des structures d'accueil collectif déjà fortement engorgées. Sur le front du **logement** enfin, la mise en œuvre des décisions d'expulsion apparaît pour le moins paradoxale puisque les ménages menacés d'expulsion font désormais partie des catégories de publics prioritaires dans le cadre du Dalo. Il apparaît dès lors indispensable d'éviter à tout prix les expulsions, plutôt que de voir grossir les rangs des ménages devant être relogés en urgence par le préfet.

Dans un tel contexte de crise, le Collectif des associations unies demande des mesures immédiates :

- **Suspendre pour l'année 2010 les expulsions locatives** pour les ménages de bonne foi, tout en garantissant le dédommagement des propriétaires ;
- Pour éviter de nouvelles catastrophes sociales : **privilégier l'accompagnement des ménages** sur le plan social, financier et juridique ; **rendre obligatoires les enquêtes sociales** et doter les commissions départementales de prévention, des moyens nécessaires à leur financement ;
- **Tarifier en amont toutes les sources d'exclusion** : appliquer pleinement le principe de non-remise à la rue pour les personnes hébergées dans des structures, et préserver le pouvoir d'achat des ménages modestes par l'augmentation immédiate de 12 % des aides personnelles au logement.

Contacts presse :

FNARS : Bernard Loye : 01 48 01 82 06

Fondation Abbé Pierre : Mighelina Santonastaso - 01 55 56 37 45 - 06 23 25 93 79